



Demande d'admission pour membres sympathisants

La société ci-après sollicite son admission comme membre de la **Société Suisse des Chimistes Cosméticiens (SWISS SCC)**.

Société _____

Adresse _____

Téléphone _____ Fax _____

E-Mail _____

Statut de la société _____

Groupe d'appartenance _____

Branche _____

Domaine _____

Produits/Remarques

Contact

Nom _____ Titre _____

Prénom _____ Date de naissance _____

Département _____

Position _____

Langue de correspondance (cocher svp)

<input type="checkbox"/> allemand	<input type="checkbox"/> français
-----------------------------------	-----------------------------------

Date: _____ Signature: _____

La candidature est parrainée par deux membres de la SWISS SCC:

Date: _____ Nom: _____ Signature: _____

Date: _____ Nom: _____ Signature: _____



Informations générales

1. Buts de la société

Promouvoir le développement scientifique et technique de l'industrie cosmétique.

Développer les connaissances de ses membres.

Etablir et resserrer les contacts avec des groupements semblables à l'étranger; publier des travaux scientifiques en rapport avec l'industrie cosmétique.

Organiser des conférences et des congrès aux niveaux national et international.

Maintenir des contacts avec l'administration, les médias etc. sur une base purement scientifique et neutre.

2. Adhésion

Peuvent devenir membres A: les scientifiques ayant une formation universitaire et les ingénieurs de Hautes Ecoles Spécialisées de formation scientifique. La cotisation annuelle est de CHF 50.-.

Peuvent devenir membres B: les scientifiques ayant d'autres formations universitaires, des spécialistes travaillant activement dans la cosmétique, pouvant prouver leurs connaissances, ainsi que des personnes qui soutiennent les buts de notre société. Le taux de membres B doit être inférieur à 40 % du total des membres. La cotisation annuelle est de CHF 50.-.

Peuvent devenir membres étudiants: toute personne inscrite comme étudiant(e) à une Université ou une Haute Ecole Spécialisée jusqu'à l'obtention du diplôme. La cotisation annuelle est de CHF 20.-.

Peuvent devenir membres sympathisants: des sociétés ou des personnes; elles n'ont pas de droit de vote. La première contribution annuelle est de CHF 500.-, les suivantes de CHF 200.- au moins.

Les catégories de membres correspondent aux statuts de l'IFSCC (International Federation of Societies of Cosmetic Chemists) dont la SWISS SCC fait partie.

Le comité de la SWISS SCC décide de l'admission des nouveaux membres. Le candidat doit remplir dûment un formulaire d'adhésion qui doit porter la signature de deux membres comme référence.

3. Comité 2010/2011

Fonctions (en anglais)

President:	Dr. Philippe Ch. Auderset
Vice-President:	Catherine Schneider
Honorary Secretary:	Dr. Bernard Gabard
Honorary Treasurer:	Beatrice Häusler
IFSCC-Coordinator:	Peter Schneider
Public Relations:	Maria Lüder
Regulatory Affairs:	Dr. Reto Hess
Task Forces:	Dr. Alain Béguin
Scientific Activities:	Dr. Fred Züllli
Social Events:	Silvio Hartmann